



Déclaration liminaire du 09 avril 2024

Projet de loi Fonction Publique

Monsieur le ministre,
Mesdames Messieurs les employeurs publics.

Nous voici donc à ce rendez-vous important pour débiter un cycle de négociation non ! ceci reste un doux rêve , plutôt concertation sur la réforme de la Fonction Publique.

Nous n'emploierons pas encore le qualificatif d'historique et nous jugerons si ce texte vise réellement à renforcer l'efficacité de la fonction publique et surtout s'il prend en considération d'abord les conditions de vie au travail, les rémunérations les carrières, l'Egalité Professionnelle femme homme ou bien la protection des agents publics.

Nous mesurerons également les différences qui seront nées des annonces médiatiques de ces dernières semaines. En effet monsieur le ministre, la fédération considère que votre interlocuteur premier reste les organisations syndicales légitimement élues par les agents publics eux-mêmes. Vous avez certes la liberté totale de vos interviews mais le respect dû à notre action libre et constructive dans l'intérêt collectif oblige cependant à un dialogue sincère.

La transmission de ce power point avec autant de questions la veille de cette réunion nous interroge tant sur le fond que la forme.

Nous regrettons que les seuls mots entendus ces derniers mois soient restrictions budgétaires, trajectoire des finances publiques, déficit et non attractivité ou pouvoir d'achat.

Mais enfin que se passe-t-il en ce moment dans ce gouvernement ?

A-t-on déjà oublié l'engagement sans faille des agents ?

Crise sanitaire, terrorisme, incendies, crises climatiques, jeux olympiques et tant d'autres exemples dont nous sommes tous fiers. Parce que la fonction publique et les services publics sont au cœur des citoyens au service des Français chaque jour ils doivent disposer des moyens pour exercer.

Car c'est la seule question qui n'a pas de réponse à ce jour : quelle enveloppe budgétaire ?

La fédération ne peut s'inscrire dans une logique de restrictions alors qu'il nous semblait pourtant avoir compris que nous sommes dans la construction d'une fonction publique « plus » de demain.

Nous revendiquons une loi de programmation ambitieuse pour la Fonction Publique après avoir inscrit dans le marbre les objectifs et non l'inverse.

Rien ne nous interdit de répondre en premier à 2 urgences : le salaire et la protection des agents.

Le salaire parce qu'il s'agit d'un moteur puissant de l'attractivité et de la fidélisation parce que les agents publics n'ont bénéficié ni de mesures compensatoires de l'inflation ni de négociations ambitieuses dans chaque versant ou périmètre ministériels.

La course à l'échalote sur le smic a créé le décrochement entre les salaires du privé et du public et le tassement des grilles de toutes les catégories.

Catégories qui semblent remises en cause aujourd'hui !

Tant qu'il n'y aura pas une réelle prise en compte de la valeur du point d'indice et d'un espace de plusieurs points d'indice entre les échelons il n'y aura pas de perspectives de carrières dans les grades.

De même nous sommes favorables à une négociation annuelle pour corriger les impacts négatifs des crises économiques et sociales du moment comme l'inflation. Les syndicats des entreprises ont réussi à le faire en interprofessionnel pendant le pic inflationniste de plus de 5%, la fonction publique ne peut rester dans son coin immobile et sans résultats concrets pour nos fonctionnaires et contractuels.

La protection des agents parce que les services publics sont le trésor commun à tous et de la république. Les acteurs de la république payent un trop lourd tribut ; la société doit réagir et répondre de la manière la plus ferme et répressive qu'il soit mais elle doit également mettre en place tous les leviers en matière de prévention et d'accompagnement des collègues.

C'est la seule voie pour réinstaurer l'autorité de l'état et l'urgence est la : des attaques terroristes en milieu scolaire, 35 000 agressions physiques et verbales dans le monde hospitalier, des pompiers attaqués en intervention de secours, 15150 policiers blessés avec 35 % d'agressions soit 15 par jour et la liste est longue malheureusement.

Bien évidemment, il existe de grands dossiers qui seront dans le cycle de concertation et de négociation comme l'Egalité professionnelle la formation professionnelle l'action sociale la transition écologique les droits et moyens syndicaux et nous y apporteront toute notre part de revendications et d'amendements.

Cela ne sera possible que si la méthode de concertation change et que le calendrier soit adapté.

La qualité de vie et des conditions de travail, l'impact de la réforme des retraites de 2023, l'usure professionnelle, le recrutement seront au cœur d'une réforme de la RH fonction publique qui est en souffrance aujourd'hui et il faudra se doter d'une vraie Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences pour identifier les enjeux de demain. Il s'agit de ressources humaines pas des catalogues de tableurs Excel qui déshumanisent la gestion des services publics.

Il ne reste qu'à définir ce qui relève de la loi ou du réglementaire, nous sommes présents nous avons des idées alors construisons ensemble un avenir attractif pour tous nos agents publics.

Stanislas **GAUDON**

Président de la Fédération des Services Publics CFE CGC